

Trier mes biodéchets et les valoriser par le compostage sur mon lieu de travail

1 demi-journée - 4h15

Intra : 600€ HT / groupe

Présentiel

6 à 15 personnes

CONTEXTE

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose le tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024. Dans les restaurants collectifs, à chaque repas, c'est en moyenne 120 grammes de biodéchets qui finissent à la poubelle. Ils seront dans certains cas enfouis ou incinérés. Pourtant décomposés et transformés sur place par une opération de compostage, les biodéchets constituent une ressource pour améliorer la qualité des sols : le compost.

Si on trie ses biodéchets à la maison, pourquoi ne le ferait-on pas sur son lieu de travail ?

En équipe, valoriser ses restes alimentaires sur place par une action de compostage, c'est agir concrètement en faveur du développement durable ! Composter au travail, comme on pourrait le faire à la maison en s'appuyant sur des bacs de compostage dits « individuels », est par ailleurs une opération aux risques faibles et mesurés avec une montée en compétence garantie.

Pour aller plus loin

Il est possible de prolonger cette formation avec un accompagnement opérationnel pour la mise en place d'une méthodologie et d'un suivi du compostage de tous vos biodéchets (au-delà d'une tonne par an).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Organiser un tri efficace des biodéchets en vue de leur compostage sur site.
- Organiser, gérer durablement une installation de compostage de type domestique.
- Identifier les bénéfices écologiques, économiques et sociaux de son action d'optimisation.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse aux salariés des structures proposant une restauration collective ou la prise de repas sur place.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

CONTENU

Module 1 - Positionnement et sensibilisation (1h40)

- Évaluer ses connaissances de la gestion des déchets, des biodéchets et du compostage
- Acquérir les fondamentaux sur la matière compostable

LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS - 30 avenue Pompidor 11100 NARBONNE
SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Modèle de document actualisé le 15/02/2024

Module 2 – Installer et gérer une installation de compostage (2h35)

- Acquérir puis maîtriser l'action de compostage, ses étapes, processus et paramètres
- Utiliser le matériel de compostage à bon escient
- Évaluer la gestion du composteur au regard de la réglementation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans l'établissement ou l'entreprise commanditaire de la formation.

Les modules alternent extérieur et salle. Ils font appel à des outils de pédagogie active en alternant apports théoriques et mise en situation.

À noter

- L'installation du composteur durant la formation requiert un espace extérieur de 50 m² minimum, de préférence en sol non artificialisé de type jardin ou espace vert. Merci d'envisager au préalable une implantation facile d'accès.
- L'accès aux espaces doit être possible 1h avant et 1h après la formation.
- Les stagiaires viendront avec une paire de gants et une tenue adaptés au jardinage. Il est possible de venir avec du compost de sa production personnelle.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Positionnement en début de formation. Mise en situation et pratique du geste de compostage en autonomie. Auto-évaluation finale basée sur des exemples précis dans les domaines d'acquisition.

À l'issue de la formation, le participant remplit un questionnaire de satisfaction et reçoit un certificat de réalisation et un bilan des compétences acquises.

ENCADREMENT

Ariel Bassoulet, certifié Maître Composteur, diplômé DEJEPS

Éducateur en environnement indépendant, il accompagne les établissements (scolaires, mairies, campings...) dans la compréhension des enjeux liés au développement durable et à des actions concrètes pour la diminution de leur empreinte écologique.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Nouvelle formation au catalogue : aucune session de formation n'a été dispensée en 2024.

MODALITÉS PRATIQUES

ORGANISATION	Formation proposée en intra-entreprise. Possibilité d'aménagement / de séparation en modules.
CALENDRIER	Sur demande
LIEU	Dans l'entreprise ou l'établissement
DÉLAI D'ACCÈS	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du calendrier de session, le délai d'accès pour la mise en place de cette formation est habituellement d'un mois
INSCRIPTION / ADMISSION	Entretien préalable avec le formateur avant toute inscription Ariel Bassoulet 07.85.38.41.07 / arielbassoulet@yahoo.fr
ACCESSIBILITÉ	Afin de nous permettre d'évaluer vos besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires, contactez notre référente handicap, Fanny Marques : f.marques@lecomptoirdesentrepreneurs.fr / 04 11 23 22 38

Le programme de formation a été créé le 20/01/2025



Optimiser la gestion des biodéchets de son établissement

Premiers pas vers le tri des biodéchets et leur compostage in situ

1,5 jour - 8h

Intra : 1200€ HT / groupe

Présentiel

6 à 15 personnes

CONTEXTE

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose le tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024. Dans les restaurants collectifs, à chaque repas, c'est en moyenne 120 grammes de biodéchets qui finissent à la poubelle. Ils seront dans certains cas enfouis ou incinérés. Pourtant, décomposés et transformés sur place par une opération de compostage, les biodéchets constituent une ressource pour améliorer la qualité des sols : le compost.

L'internalisation du traitement des biodéchets de votre établissement est une vraie action de développement durable. Elle a un fort potentiel environnemental, économique et social autour d'un projet fédérateur qui nécessite une montée en compétence de vos collaborateurs (espaces verts, restauration-entretien, encadrants).

Que vous souhaitiez valoriser la totalité de vos biodéchets ou débiter une démarche évolutive dans votre structure, cette formation initiale permettra à votre personnel **d'acquérir les fondamentaux de l'organisation du tri des biodéchets, du geste au composteur et du suivi de votre installation.**

Le déroulé pédagogique de cette montée en compétence, sans risque pour les professionnels de votre structure, s'appuiera sur un compostage de type domestique.

Pour aller plus loin

Il est possible de prolonger cette formation avec un accompagnement opérationnel pour la mise en place d'une méthodologie et d'un suivi du compostage de tous vos biodéchets (au-delà d'une tonne par an).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Organiser un tri efficace des biodéchets de l'établissement en vue de leur compostage sur site.
- Organiser, gérer durablement une installation de compostage de type domestique.
- Identifier les bénéfices écologiques, économiques et sociaux de son action d'optimisation.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse aux personnels des structures proposant une restauration collective. Salariés, gestionnaires, agents de restauration et technique, enseignants ou éducateurs, tous concernés, agissant collégialement pour une gestion optimisée des déchets de table et de cuisine.

LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS - 30 avenue Pompidor 11100 NARBONNE
SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Modèle de document actualisé le 15/02/2024

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

CONTENU

Module 1 - Positionnement et sensibilisation (2h30)

- Évaluer ses connaissances de la gestion des déchets, des biodéchets et du compostage.
- Acquérir les fondamentaux sur la matière compostable.
- Situer son établissement dans la gestion des déchets, au regard du développement durable et de la réglementation

Module 2 - Organiser un tri efficace des biodéchets (2h30)

- Contribuer à l'élaboration d'un plan d'action pour mon établissement et situer son action.
- Définir les moyens opérationnels de son action dans le projet collectif
- Intégrer les points de vigilance d'hygiène en lien avec son action

Module 3 – Installer et gérer une installation de compostage (3h)

- Acquérir puis maîtriser l'action de compostage, ses processus et paramètres
- Utiliser le matériel de compostage
- Évaluer la gestion du composteur au regard de la réglementation
- Bilan et évaluation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans l'établissement ou l'entreprise commanditaire de la formation.

Les modules alternent extérieur et salle. Ils font appel à des outils de pédagogie active. Le 2ème module se déroule de préférence dans votre salle de restaurant.

À noter

- La pratique au composteur nécessite un espace extérieur de 50 m² minimum, de préférence en sol non artificialisé de type jardin ou espace vert. Un composteur y sera installé le temps de la formation. Merci d'envisager au préalable une implantation facile d'accès.
- L'accès aux espaces doit être possible 1h avant et 1h après la formation.
- Les stagiaires doivent prévoir une paire de gants de jardinage et une tenue adaptée au jardinage pour le module n°3. Il est possible de venir avec du compost de sa production personnelle.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Positionnement en début de formation. Mise en situation et pratique du geste de compostage en autonomie. Auto-évaluation finale basée sur des exemples précis dans les domaines d'acquisition.

À l'issue de la formation, le participant remplit un questionnaire de satisfaction et reçoit un certificat de réalisation et un bilan des compétences acquises.

ENCADREMENT

Ariel Bassoulet, certifié Maître Composteur, diplômé DEJEPS
Éducateur en environnement indépendant, il accompagne les établissements (scolaires, mairies, campings...) dans la compréhension des enjeux liés au développement durable et à des actions concrètes pour la diminution de leur empreinte écologique. En 2024-2025, il a accompagné des collèges et campings dans la mise en place de tri et de compostage des biodéchets in situ, dont 1 a été labellisé « site vitrine » par le Réseau Compost Citoyen Occitanie.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Nouvelle formation au catalogue : aucune session de formation n'a été dispensée en 2024.

MODALITÉS PRATIQUES

ORGANISATION	Formation proposée en intra-entreprise. Possibilité d'aménagement / de séparation en modules.
CALENDRIER	Sur demande
LIEU	Dans l'entreprise ou l'établissement commanditaire de la formation
DÉLAI D'ACCÈS	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du calendrier de session, le délai d'accès pour la mise en place de cette formation est habituellement d'un mois
INSCRIPTION / ADMIS-SION	Entretien préalable avec le formateur avant toute inscription : Ariel Bassoulet 07.85.38.41.07 / arielbassoulet@yahoo.fr
ACCESSIBILITÉ	Afin de nous permettre d'évaluer vos besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires, contactez notre référente handicap, Fanny Marques : f.marques@lecomptoirdesentrepreneurs.fr / 04 11 23 22 38

Ce programme de formation a été créé le 25/01/2025

LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS - 30 avenue Pompidou 11100 NARBONNE
SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Modèle de document actualisé le 15/02/2024

Démarche d'animation par et pour l'environnement : premiers pas

1 à 2 jours - 7h à 12h	Intra : sur devis	Présentiel	6 à 25 personnes
------------------------	-------------------	------------	------------------

PROBLÉMATIQUE

Sans connaissances préliminaires et avec peu de moyens, quelles méthodes et outils utiliser pour mettre en place des actions d'éveil et de sensibilisation à l'environnement auprès de mon public ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Penser, préparer, faire vivre et évaluer des animations de sensibilisation relatives à l'éducation par et pour l'environnement.
- Utiliser des méthodes pédagogiques, des outils et des techniques d'animation spécifiques à l'éducation par et pour l'environnement.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse aux animateurs, encadrants, enseignants, personnels et agents en situation d'animation et d'encadrement de publics (crèches, EHPAD, centres de loisirs, structures touristiques, associations...).

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

CONTENU

Module 1 - Positionnement/État des lieux / Immersion (2H45)

- Connaître les enjeux de l'éducation par et pour l'environnement
- Analyser les éléments clefs d'une animation relative à l'environnement
- Définir des bénéfices à atteindre pour mon public et ma pratique professionnelle

Module 2 - Découvrir le cadre et les outils de l'éducation par et pour l'environnement (3h30)

- S'approprier les objectifs et les approches pédagogique de l'éducation relative à l'environnement.
- Prendre en compte la spécificité des publics
- Découvrir, analyser et s'approprier des outils d'animation spécifiques à l'animation environnement
- Pratiquer dans le respect de la réglementation

Module 3 - Organiser et animer une animation d'éducation par et pour l'environnement (5h)

- S'approprier des jeux sérieux de plein air
- Préparer, animer et évaluer une séquence d'animation en utilisant la fiche pédagogique

30 minutes en fin de la formation sont dédiées au bilan et à l'évaluation.

LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS - 30 avenue Pompidor 11100 NARBONNE
SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Modèle de document actualisé le 15/02/2024

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Les temps de formation alternent des temps de mise en situation, d'analyse par groupes et des temps d'apport formels. Les outils de pédagogie active sont privilégiés. Les modules alternent pratique en salle et en extérieur.

À noter : la formation requiert un espace vert sur l'établissement ou à proximité immédiate (inf. à 1KM) de 100 m² minimum. L'accès aux espaces doit être possible 1h avant et 1h après la formation
Les stagiaires devront avoir de quoi écrire et une tenue adaptée aux activités sportives et de plein air.
Ils sont encouragés à venir avec des supports et des jeux qui leur appartiennent.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En début de formation : formulation des attentes individuelles.

En fin de formation : autoévaluation des acquis et évaluation de la réponse aux attentes initiales.

À l'issue de la formation, le participant remplit un questionnaire de satisfaction et reçoit un certificat de réalisation et un bilan des compétences acquises.

ENCADREMENT

Ariel Bassoulet, diplômé DEJEPS.

Éducateur en environnement indépendant, avec son entreprise AnimaTerre, il accompagne les établissements (scolaires, mairies, campings...) dans la compréhension des enjeux liés au développement durable. Il conçoit et anime des actions d'éducation à l'environnement.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Nouvelle formation au catalogue : aucune session de formation n'a été dispensée en 2024.

MODALITÉS PRATIQUES

ORGANISATION	Formation proposée en intra-entreprise. Possibilité d'aménagement / de séparation en modules : formation en 1 journée = module 1 et 2 formation en 2 jours = module 1+2+3
CALENDRIER	Dates et horaires à convenir avec le formateur
LIEU	Dans les locaux et sur l'espace du commanditaire
DÉLAI D'ACCÈS	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du calendrier de session, le délai d'accès pour la mise en place de cette formation est habituellement d'un mois
INSCRIPTION / ADMISSION	Entretien préalable avec le formateur avant toute inscription Ariel Bassoulet 07.85.38.41.07 arielbassoulet@yahoo.fr
ACCESSIBILITÉ	Afin de nous permettre d'évaluer vos besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires, contactez notre référente handicap, Fanny Marques : f.marques@lecomptoirdesentrepreneurs.fr / 04 11 23 22 38

Ce programme de formation a été créé le 28/12/2024